

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

POLITIQUE DE LA STRUCTURE ET TERRITOIRE – U4

SESSION 2024

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé.

L'usage de la calculatrice en mode examen actif est autorisé.

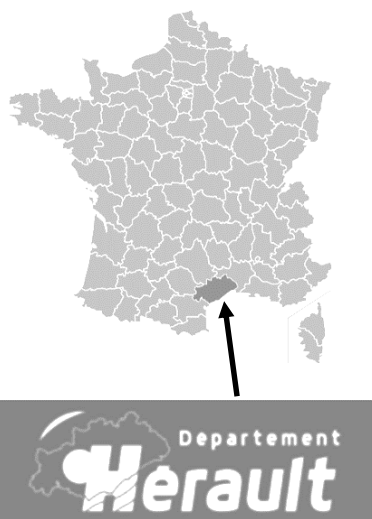
L'usage de la calculatrice de « type collègue » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 12 pages, numérotées de 1/12 à 12/12.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PSTNC
	Page : 1/12



Chaque année, dans le cadre de sa compétence en matière d'insertion des allocataires du RSA, le Département de l'Hérault investit 17 millions d'euros dans le programme départemental d'insertion (PDI) : plus de 200 actions d'insertion sociale et professionnelle adaptées aux besoins des allocataires du RSA sont mises en œuvre par des organismes partenaires (essentiellement des associations et des centres communaux et intercommunaux d'action sociale).

L'objectif commun à toutes ces actions d'insertion est de rendre possible une reprise d'activité professionnelle qui permettra aux personnes d'accéder à l'autonomie financière : 5 700 personnes retrouvent chaque année un emploi salarié, ou entament une formation professionnelle, ou créent une activité indépendante pérenne, grâce à ces actions d'insertion financées par le Département.

La mise en œuvre de la compétence obligatoire que constitue le RSA est assurée au sein de du Conseil départemental par le Pôle Politiques d'Insertion.

Dans le cadre de la conception du PDI 2022-2025, une réflexion a été menée par l'ensemble des acteurs afin d'adapter l'offre d'insertion départementale aux besoins des allocataires du RSA.

Question 1

Caractériser le contexte socio-économique et la situation des allocataires du RSA dans le département de l'Hérault.

Question 2

Montrer comment le Conseil départemental de l'Hérault met en œuvre sa politique d'insertion afin de répondre aux besoins des allocataires du RSA.

Question 3

Afin de compléter l'offre d'insertion du département, le Conseil départemental de l'Hérault souhaite développer l'expérimentation « **Territoires zéro chômeur de longue durée** » avec les intercommunalités volontaires.

Justifier le développement de ce dispositif.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI	Page : 2/12

Barème par compétences

- | | | |
|------|--|-----------|
| 3.1. | Identifier les besoins et les demandes de population sur un territoire | 13 points |
| 3.2. | Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques | 13 points |
| 3.3. | Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public | 8 points |
| | Expression – Structuration – Synthèse | 6 points |

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Contexte socio-économique et RSA dans l'Hérault

RSA - Programme départemental d'insertion 2022-2025, Département de l'Hérault
Pôle Politiques d'insertion, Mars 2022

ANNEXE 2. Evolution du nombre d'allocataires du RSA dans le département de l'Hérault

Portait social, Caf de l'Hérault, Décembre 2022

ANNEXE 3. Allocataires du RSA dans le département de l'Hérault - Données trimestrielles

Cafdata, Revenu de solidarité active par département, données trimestrielles - Décembre 2021

ANNEXE 4. Offre d'insertion du département de l'Hérault

Guide de l'insertion et du RSA, Département de l'Hérault, Décembre 2022

ANNEXE 5. Partenariat institutionnel

RSA - Programme départemental d'insertion 2022-2025, Département de l'Hérault
Pôle Politiques d'insertion, Mars 2022

ANNEXE 6. Pourquoi l'Hérault est-il un « Territoire zéro chômeur de longue durée » ?

Guide de l'insertion et du RSA, Département de l'Hérault, Décembre 2022

ANNEXE 7. Dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée

RSA - Programme départemental d'insertion 2022-2025, Département de l'Hérault
Pôle Politiques d'insertion, Mars 2022

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI	Page : 3/12

ANNEXE 1. Contexte socio-économique et RSA dans l'Hérault

L'Hérault présente un fonctionnement socio-économique paradoxal : c'est un des départements de France les plus attractifs en terme démographique, mais qui reste économiquement pauvre ; qui présente un PIB par habitant parmi les plus faibles au plan national, en dépit d'une croissance soutenue ; qui crée plus d'emplois qu'en moyenne en France mais qui présente un taux de chômage parmi les plus élevés. [...]

En 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a eu un fort impact économique, interrompant la bonne dynamique de l'emploi [...]

Le taux de chômage s'est stabilisé autour de 11 % durant l'année 2020 (en baisse depuis 2015 où il dépassait alors 14 %). Il est de 11,1 % en moyenne au premier trimestre 2021 contre 7,8 % au niveau national (métropole).

A la même date, la part des chômeurs de longue durée (+ d'1 an d'inscription continue) représente 52 % (67 230 personnes) et celles des chômeurs de très longue durée (+ de 3 ans) est de 20 % (25 760 personnes). [...]

L'Hérault est au 12ème rang national en terme de population vivant avec le RSA au sein de la population totale avec un taux de 6,8 %, contre 5,3 % pour la métropole [données Drees au 31/12/2019].

Le taux de pauvreté est de 19,7 % contre 14,6 % pour la France métropolitaine, en progression constante : 1 héraultais sur 5 vit avec moins de 1 087 € par mois [données Insee 2018. Le seuil de pauvreté monétaire est fixé à 60 % du niveau de vie médian par équivalent adulte]. [...]

Les allocataires du RSA

[...] Ancienneté dans le dispositif

46,5 % des allocataires le sont depuis plus de 4 ans et **16,6 %** depuis moins d'un an. [...]

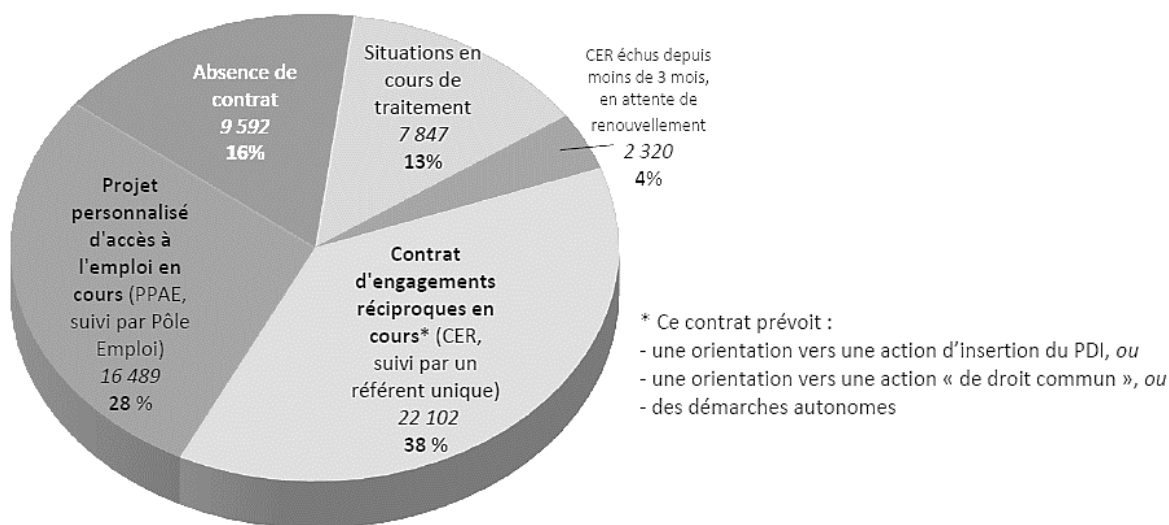
En 2021, **58 350** personnes ont été *au moins une fois* « soumises aux droits et devoirs¹ » et devaient à ce titre formaliser un parcours d'insertion : **cela a été le cas pour 84 % d'entre elles**, selon la répartition suivante :

¹ Les allocataires du RSA dits « soumis aux droits et devoirs » sont ceux qui déclarent un revenu mensuel d'activité professionnelle ≤ à 500 €.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI	Page : 4/12

ANNEXE 1. Contexte socio-économique et RSA dans l'Hérault (suite)

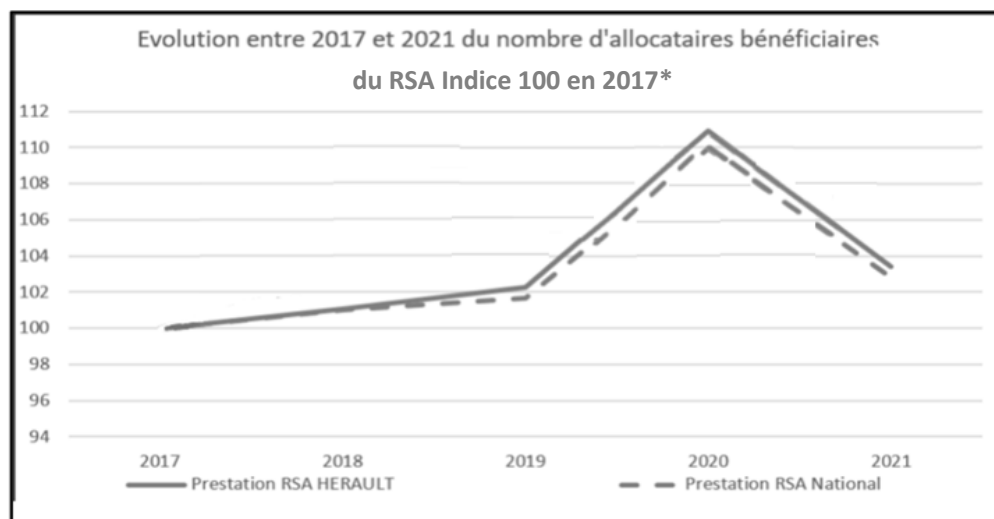
Répartition des bénéficiaires du RSA
"soumis aux droits et devoirs"
par type de situation au regard du parcours



Source : RSA - Programme départemental d'insertion 2022-2025, Département de l'Hérault
Pôle Politiques d'insertion, Mars 2022

ANNEXE 2. Evolution du nombre d'allocataires du RSA dans le département de l'Hérault

**Indice 100 en 2017 :*
Indice qui mesure la variation du nombre d'allocataires par rapport à l'année 2017



Source : Portait social, Caf de l'Hérault, Décembre 2022

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI	Page : 5/12

ANNEXE 3. Allocataires du RSA dans le département de l'Hérault - Données trimestrielles

Age des allocataires du RSA - Département de l'Hérault (Décembre 2021)

Age	Nombre allocataires	%
Moins de 25 ans	1473	3,57 %
De 25 à 29 ans	7319	17,75 %
De 30 à 39 ans	12 283	29,79 %
De 40 à 49 ans	9254	22,44 %
De 50 à 54 ans	4198	10,18 %
De 55 à 59 ans	3555	8,62 %
De 60 à 64 ans	2608	6,32 %
65 ans ou plus	536	1,30 %
Age inconnu	9	0,02 %
Total RSA	41 235	100 %

Type de famille des allocataires du RSA – Département de l'Hérault (Décembre 2021)

Type de famille	Nombre allocataires	% allocataires	Nombre personnes couvertes ²
Couple sans enfant	971	2,35 %	1942
Couple avec enfant	3688	8,94 %	16 340
Femme seule sans enfant	8045	19,51 %	8045
Femme seule avec enfant	12 043	29,21 %	34 645
Homme seul sans enfant	15 382	37,30 %	15 382
Homme seul avec enfant	1101	2,67 %	2918
Situation inconnue	5	0,01 %	5
Total RSA	41 235	100 %	79 277

Source : Cafdata, Revenu de solidarité active par département, Décembre 2021

² Allocataire et ensemble des ayants droit du foyer

ANNEXE 4. Offre d'insertion du département de l'Hérault

Améliorer votre parcours

Le Département a décidé de faire évoluer sur quatre points la façon dont vous êtes accompagné pour mieux valoriser vos capacités tout en encourageant votre prise d'initiative, via...

- L'accompagnement intégré
- Le parcours santé et mieux-être
- L'accompagnement à la création d'activité
- Plus d'outils de lutte contre la fracture numérique

Trouver plus vite la solution

Dans l'Hérault, vous bénéficiez d'un entretien d'orientation individuel dès la demande d'allocation RSA. Moins administratif et plus rapide, ce choix réduit à 44 jours en moyenne le délai entre votre demande et le début du parcours d'insertion. Avant c'était 140 jours !

Votre parcours : adapté à votre situation personnelle

Avec le RSA, vous entrez dans un parcours d'insertion qui peut prendre deux chemins selon votre situation... Un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) suivi par Pôle Emploi, dans le cas où il y a peu de freins à votre reprise d'activité. Un contrat d'engagements réciproques (CER) avec le Département, ou un contrat d'orientation, si des difficultés freinent votre accès à l'emploi.

La CAF et la MSA informent les services du Département de toutes les nouvelles ouvertures de droit afin que ceux-ci procèdent à l'orientation des nouveaux allocataires vers une structure compétente pour exercer la mission de référent unique. Le référent unique est la plupart du temps un professionnel de l'insertion professionnelle ou de l'action sociale, qui va vous accompagner et coordonner les différentes étapes de votre parcours vers une insertion sociale et/ou professionnelle et l'autonomie financière.

Vos difficultés, les résoudre pour avancer

La nouvelle offre d'insertion en matière de santé et mieux-être s'articule depuis le 1er décembre 2021 autour d'un module «d'orientation santé» et d'un parcours «santé mieux être». Au total, 103 lieux d'accueil sont déployés dans le département pour réaliser ces accompagnements santé. Pour qui ? Ces 2 actions s'adressent aux allocataires du RSA ayant exprimé une difficulté liée à la santé ou ayant manifesté le souhait d'accéder à un mieux-être.

Le Département et la Métropole de Montpellier (dans le cadre des Fonds de solidarité pour le logement) mènent une politique du logement qui soutient les publics les plus démunis dans leur démarche pour accéder à un logement décent, s'y maintenir ou pour réaliser des travaux de rénovation. Ces actions peuvent être mobilisées dans le cadre des contrats d'engagements réciproques des allocataires du RSA.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI	Page : 7/12

ANNEXE 4. Offre d'insertion du département de l'Hérault (suite)

Différents types d'actions ont pour objectif de lever les freins à la mobilité en prenant en compte leurs différents aspects (matériels, sociaux et psychologiques) qui entravent l'insertion sociale et professionnelle des personnes. [...]

Dans le cadre de sa politique d'insertion des allocataires du RSA, le Département agit en faveur de l'inclusion numérique : de nombreuses actions sont menées en parallèle pour réduire ces inégalités sous l'appellation «le numérique solidaire».

Quels accompagnements vers l'insertion professionnelle?

C'est la priorité du Département : favoriser le retour à l'activité professionnelle des allocataires du RSA, qu'il s'agisse d'emploi salarié, de formation qualifiante ou d'activité indépendante. Toutes ces actions ont en commun de s'adresser à des personnes prêtes à s'engager dans cette démarche.

L'accompagnement intégré : un accompagnement personnalisé vers l'emploi

L'accompagnement intégré conjugue et articule simultanément l'insertion professionnelle et sociale tout en prenant en compte la santé et le mieux-être. Il vise à augmenter le «pouvoir d'agir» de la personne en tant qu'acteur de son projet en disposant des ressources et actions proposées sur le territoire par les différents partenaires économiques et sociaux. Il s'organise sur tout le département avec 113 lieux d'accueil.

Des actions d'accompagnement à l'emploi spécifiques

En complément des actions de mobilisation vers l'emploi, une dizaine d'actions poursuivent les mêmes objectifs mais dans un domaine d'activité spécifique ou bien en s'adressant à un public spécifique³. [...]

Les actions d'accompagnement à la création d'activité

106 lieux d'accueil sont présents dans tout le département pour proposer un parcours entrepreneurial. Cet accompagnement est de type généraliste (dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des services aux entreprises ou à la personne...) ou spécialisé (domaine artistique, créatif et culturel, du sport, de l'animation et des loisirs, secteur agricole).

Source : Guide de l'insertion et du RSA, Département de l'Hérault, Décembre 2022

³ Personnes présentant des freins psychosociaux, femmes parents isolés, femmes victimes de violence,...

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI	Page : 8/12

ANNEXE 5. Partenariat institutionnel

Le Département met en cohérence sa politique d'insertion avec les interventions de ses principaux partenaires dans ce domaine au travers de **conventions de partenariat**, du **Pacte territorial pour l'insertion (PTI)** et du **Fonds social européen (FSE)**.

Les conventions passées avec les partenaires institutionnels

- Les conventions de gestion de l'allocation RSA avec la Caf et la MSA
- La convention avec la Caf relative à la plateforme d'orientation RSA de l'Hérault
- La convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'Etat, relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle
- La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi (Calpae) avec l'Etat
- La convention de coopération entre le Département de l'Hérault et Pôle Emploi pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi
- L'accord de partenariat entre le Département de l'Hérault et l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp)

Le Pacte territorial pour l'insertion (PTI)

Prévu par la loi sur le RSA, faisant suite au premier Pacte signé en 2010, un protocole d'engagement pour la mise en œuvre d'un PTI a été signé en mars 2015 entre le Département de l'Hérault et les institutions et collectivités concernées par l'insertion des personnes en situation d'exclusion et en risque de disqualification sociale.

Le PTI est un document stratégique qui formalise cet accord de partenariat pour coordonner et mettre en cohérence les dispositifs d'insertion de chacun et définir un cadre commun d'intervention. [...]

*Source : RSA - Programme départemental d'insertion 2022-2025, Département de l'Hérault –
Pôle Politiques d'insertion, Mars 2022*

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI Page : 9/12

ANNEXE 6. Pourquoi l'Hérault est-il un « Territoire zéro chômeur de longue durée » ?

Dans le cadre des treize engagements pour un Hérault solidaire et écologique du Président du Conseil départemental de l'Hérault figure le développement de l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » en partenariat avec des collectivités locales volontaires.

Sur les territoires impliqués dans cette démarche, il est proposé à toutes les personnes « privées durablement d'emploi » (PPDE) volontaires, et notamment aux allocataires du RSA, un travail à temps choisi, en CDI, au sein d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE) qui propose des services répondant à des besoins non satisfaits sur le territoire et qui ne concurrencent pas le tissu économique local.

Le Département apporte son expertise à cette expérimentation et finance, aux côtés de l'État, ces emplois supplémentaires créés dans les EBE conventionnées, par l'intermédiaire de la Contribution au Développement de l'Emploi qui est versée à ces EBE créatrices d'emploi.

À ce jour, 3 territoires héraultais se sont engagés avec le Département dans une démarche d'habilitation.

Le projet porté par exemple par la commune de Lodève et soutenu par la communauté de communes Lodévois & Larzac prévoit l'embauche d'environ 200 personnes privées durablement d'emploi d'ici 5 ans.

Pour cela, une entreprise à but d'emploi va recruter en CDI des personnes sans emploi depuis au moins un an dans deux types d'activité. L'une est ancrée dans la transition écologique avec du recyclage d'objets, de la valorisation de biodéchets domestiques en compost, du maraîchage... L'autre, est dédiée aux services à la personne, pour faciliter leur mobilité ou briser la solitude en développant du lien social.

Les personnes recrutées, vont bénéficier d'un accompagnement global qui vise à la fois à accompagner la personne dans l'emploi en l'aidant à valoriser ses compétences et savoir-faire mais aussi à l'aider dans la résolution de toute difficulté susceptible de fragiliser le maintien dans l'emploi telle que le logement, la garde des enfants...

Source : Guide de l'insertion et du RSA, Département de l'Hérault, Décembre 2022

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI
	Page : 10/12

Annexe 7. Dispositif territoire zéro chômeur de longue durée

Les principes fondateurs

- Nul n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux personnes : chacun dispose de compétences et de savoir-faire qu'il ne demande qu'à mobiliser ;
- Ce n'est pas le travail qui manque, il y a un grand nombre de travaux utiles à réaliser : il existe des emplois non-satisfaits dans de nombreux secteurs d'activité en tension, notamment les services à la personne ou les activités liées à la transition écologique ;
- Ce n'est pas l'argent qui manque, la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi : le financement d'une rémunération salariale plutôt que des prestations sociales est plus vertueux et moins coûteux (le coût de la privation d'emploi pour la société est supérieur au montant du SMIC brut).

Le mécanisme de l'activation des dépenses passives

A l'œuvre depuis des décennies en France au sein des politiques publiques pour l'emploi (notamment avec la participation financière des Départements aux contrats aidés des allocataires du RSA), le mécanisme de l'activation des dépenses passives est LA logique économique sur laquelle repose le projet TZCLD (Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée).

Il s'agit d'opérer un transfert de budget, en transformant des dépenses publiques et des manques à gagner du fait de l'existence de la privation d'emploi en investissements pour financer les emplois manquants et créer de nouvelles richesses pour les territoires.

En effet, la privation durable d'emploi a un coût en termes, d'une part, de dépenses publiques « passives » (allocations chômage, RSA...) consistant à aider financièrement les personnes subissant la précarité et d'autre part, de manques à gagner (cotisations salariales et patronales, TVA additionnelle...) pour l'État, les collectivités territoriales et des organismes (Cnaf, Urssaf...).

À ces dépenses et manques à gagner directs s'ajoutent les coûts indirects de la privation d'emploi sur la santé, l'éducation, etc. Il s'agit de prendre en compte le coût global, pour la société, de la privation durable d'emploi. Selon cette logique, tous les acteurs qui bénéficieront du retour à l'emploi des personnes qui en sont actuellement privées doivent contribuer au financement de l'opération TZCLD à hauteur de ce qu'elles économisent lorsqu'une personne retrouve un emploi et de leurs nouvelles recettes générées par la création d'emplois. [...]

Quels domaines d'activité pour les entreprises à but d'emploi ?

Il s'agit de rechercher avec les demandeurs d'emploi eux-mêmes, à partir de leurs compétences, et en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, les activités utiles, complémentaires à l'économie locale, qui peuvent être réalisées. [...]

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI Page : 11/12



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

Par le biais du dispositif
« Territoire Zéro chômeurs
Longue Durée », l'allocataire
RSA change de statut : « de
bénéficiaire d'une prestation, il
devient salarié en CDI dans une
entreprise.

**Vice-présidente déléguée à
l'insertion et à l'économie solidaire**

Source : RSA - Programme départemental d'insertion 2022-2025, Département de l'Hérault
Pôle Politiques d'insertion, Mars 2022

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2024
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 24SPE4PI	Page : 12/12